

Enquête du magazine «L'Entreprise» - Communication de M. FUSTER, Adjoint

«M. LE MAIRE : Il y a un grand magazine qui s'appelle «L'Entreprise» qui vient d'établir un palmarès des villes qui accueillent bien les entreprises. Vincent, je te laisse en dire un mot.

M. Vincent FUSTER : Rapidement parce que le temps passe. Simplement pour vous dire et vous confirmer qu'on a été classé troisième ville dans la catégorie des villes de plus de 200 000 habitants, d'ailleurs ils nous ont un petit peu sur-coté là, mais on ne va pas s'en plaindre puisqu'on avait quand même des villes rivales d'importance. On est troisième derrière Lyon et Brest, c'est bien, mais devant Marseille, Montpellier, Strasbourg, etc. Donc je crois qu'il est intéressant de constater aujourd'hui que finalement l'agglomération de Besançon, contrairement à ce que certains disent, est une terre d'accueil des entreprises, puisque c'est ça le classement, pas seulement pour sa qualité de vie puisque c'est ce qu'on dit toujours, mais aussi si on regarde un petit peu les critères dans le détail, pour sa matière grise parce que je crois qu'on doit être à 18 sur 20...

M. LE MAIRE : Pareil que Lyon.

M. Vincent FUSTER : ... c'est vrai aussi pour sa qualité d'écoute et d'accompagnement des nouveaux chefs d'entreprises et je crois que ça c'est à signaler parce que c'est quelque chose qu'on nous reproche très souvent dans l'agglomération, et c'est mis en évidence dans cette enquête du Magazine «L'Entreprise». Donc je crois qu'on peut féliciter ceux qui ont répondu parce que c'était une enquête importante, donc merci aux services municipaux qui sont concernés par l'élaboration du dossier qui était quand même très consistant.

M. LE MAIRE : Et vous pouvez voir qu'entre Besançon et Brest, il y a 1 point d'écart. Sur 136 points, il y a 1 point d'écart donc je crois que c'est un bon résultat pour Besançon et je remercie aussi les services.

Je remercie aussi les services pour leur mobilisation, j'aurai l'occasion de le redire demain, pour Proxim'Cité. Nous ferons bientôt un premier bilan du fonctionnement de cette structure. Ce que je peux vous dire, et j'ai bien en tête ce qu'avait dit M. POCHARD à l'époque, c'est qu'il y a eu plusieurs centaines d'appels et à Proxim'Cité, plus de 50 % des appels ont été satisfaits sous 48 heures. Il y aura certainement des exceptions où ça ne se passera pas comme ça, mais globalement il y a une grande satisfaction parce que les services sont très mobilisés par rapport à cela et je voulais les en remercier publiquement ici».

Dont acte.